

Langues vivantes

COLLÈGE – PALIER 2

Le palier 2 délimite les compétences et contenus linguistiques et culturels du niveau B1. Seul le niveau A2 est exigé pour la validation du socle commun de connaissances et de compétences. Le palier 2 permet aux élèves de consolider le niveau A2 et de progresser vers le niveau B1. Il concerne en premier lieu les élèves de 4^e et 3^e lorsque l'apprentissage de la langue a commencé à l'école primaire. Mais il peut aussi

concerner d'autres élèves dont le cursus permet de dépasser le palier 1 ; ce sont, par exemple, les élèves ayant commencé l'apprentissage d'une langue en 6^e, ou en 5^e, les élèves des sections européennes et de langues orientales, ou tout élève présentant, pour des raisons diverses, un niveau lui permettant d'aller plus loin dans l'apprentissage d'une langue.

Préambule commun

LA PRATIQUE DES LANGUES VIVANTES

Le nouveau contexte d'apprentissage des langues vivantes, avec l'adoption par décret en date du 22 août 2005 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*, élaboré par le Conseil de l'Europe, met en avant l'objectif de communication dans une variété de situations aussi proches que possible de celles de la vie réelle. C'est bien la pratique effective des langues qui est visée aujourd'hui, notamment à l'oral, afin de doter chaque élève de la capacité à communiquer, tant dans le domaine personnel que professionnel le moment venu, dans un monde de plus en plus ouvert aux échanges et à la mobilité.

Pour progresser dans l'apprentissage des langues vivantes au collège, il faut être régulièrement exposé à celles-ci mais aussi acquérir, y compris par l'effort de mémoire, les connaissances nécessaires à leur maîtrise.

Le niveau B1 (niveau « seuil ») de l'échelle de compétence langagière du *Cadre européen* correspond à un début d'autonomie, notamment en interaction, et à une capacité accrue à faire face à des situations de communication diverses même imprévues.

LA COMPÉTENCE CULTURELLE

Dans la continuité du palier 1, l'apprentissage de la langue vivante au palier 2 est indissociable de la culture qu'elle véhicule. Les mécanismes linguistiques eux-mêmes traduisent des modes de pensée propres à chaque langue.

Les contenus culturels ne viennent pas s'ajouter à un programme linguistique déjà constitué ; ils sont en corrélation étroite avec les contenus linguistiques auxquels ils donnent sens et vie.

Au palier 1, le thème « modernité et tradition » visait à sensibiliser les élèves à la question de l'identité culturelle par delà les stéréotypes, afin de leur faire prendre conscience de leur propre patrimoine tout en s'ouvrant à celui d'un ou de plusieurs autres pays dont ils étudient la langue. La construction de la compétence culturelle se poursuivra au palier 2 avec pour entrée « L'ici et l'ailleurs », qui sera pris au sens large, l'« ailleurs » pouvant aussi bien représenter des éléments du monde réel que faire appel à l'imaginaire.

Les spécificités de l'« autre culture » seront, bien sûr, observées sur le territoire du ou des pays cible(s), mais il sera également intéressant pour des adolescents de découvrir les traces tangibles laissées par la culture de l'autre dans leur environnement, en France, dans leur propre ville ou près du lieu où ils habitent. L'ouverture vers le monde extérieur, ainsi que le voyage dans l'espace, le temps ou l'imaginaire, associés à la recherche des éléments visibles de l'« autre culture » dans un contexte rapproché, permettront une transition cohérente avec le thème « vivre ensemble » proposé par les programmes pour la classe de seconde.

Le choix du thème « L'ici et l'ailleurs » contribue à développer les compétences générales que les élèves sont en train d'acquérir dans d'autres disciplines, qu'il s'agisse des techniques d'observation, d'explication ou d'argumentation. Avec toute la richesse de sa dimension interculturelle, ce thème permet d'aborder des questions qui correspondent aux goûts, aux intérêts et à la curiosité des élèves concernés.

Entrées possibles pour le thème « L'ici et l'ailleurs »

(Il ne s'agit pas, de toute évidence, de traiter l'ensemble des sujets et notions proposés ci-dessous)

- **Voyage** : échanges scolaires ou non, diaspora, exil, fuite, métissage, quête initiatique, découvertes et expéditions, voyage dans le temps (à la recherche des ancêtres) le merveilleux, l'imaginaire, le rêve, le fantastique, toute forme de littérature de voyage...
- **Traces / signes de l'ailleurs chez nous** : publicités, architecture, noms, musique, films, personnages, noms de rues, alimentation, monuments, présence économique, entreprises
- **Le monde de l'école/ de la société** : systèmes scolaires, activités extra-scolaires, implication dans les actions humanitaires, découverte du monde du travail, exercice de la citoyenneté, sécurité routière...
- **Sciences / science fiction** : protection de l'environnement, inventeurs, découvertes, développement durable, espace, clonage...
- **Les langages** : dimensions sociale, géographique et artistique, codes vestimentaires, nouveaux modes de communication, musique, niveaux de langue, histoire et connotation des mots....

Chaque langue privilégiera les domaines les plus pertinents eu égard aux réalités culturelles qui lui sont propres, les plus accessibles suivant les supports disponibles et les plus propices à un travail commun avec d'autres disciplines.

Une approche actionnelle, active et vivante, de la culture, en lien avec le vécu, la curiosité, l'imaginaire, l'environnement,

DU PALIER 1 AU PALIER 2 : DE A2 VERS B1

Au palier 1, les activités langagières de communication sont présentées selon un axe oral/écrit dans la continuité des programmes de l'école élémentaire.

Au palier 2, le choix a été fait de regrouper les activités langagières autour de trois pôles - réception, production et

le degré de maturité et les centres d'intérêt des élèves considérés est essentielle pour renforcer la motivation de ces derniers. La place centrale assignée aux éléments culturels dans les tableaux synoptiques propres à chaque langue (voir infra) dit bien l'importance accordée dans les programmes à cette dimension.

interaction - afin de mieux mettre en évidence certaines similitudes dans les stratégies qu'elles supposent à l'intérieur de chaque pôle, notamment en réception et production. La réception est entendue ici au sens large ; elle comprend l'exposition au message et la compréhension partielle ou totale de celui-ci.

RÉCEPTION

	A2	B1
ORAL	comprendre une intervention brève si elle est claire et simple	comprendre les points essentiels d'une intervention énoncée dans un langage clair et standard
ÉCRIT	comprendre des textes courts et simples	comprendre des textes essentiellement rédigés dans une langue courante sur des sujets concrets ou abstraits, relatifs aux domaines familiers

PRODUCTION

	A2	B1
ORAL	produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses	s'exprimer de manière simple sur des sujets variés
ÉCRIT	écrire des énoncés simples et brefs	rédigier un texte articulé et cohérent sur des sujets concrets ou abstraits relatifs aux domaines familiers

INTERACTION¹

	A2	B1
ORAL	interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations	faire face à des situations variées avec une relative aisance

De manière générale :

- On quitte le niveau de l'utilisateur élémentaire (A2) pour aller vers celui de l'utilisateur indépendant (B1).
- On dépasse le concret et la sphère strictement personnelle.
- Les moyens linguistiques se diversifient et se complexifient : au niveau A2 l'élève utilisait des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées pour communiquer dans des situations simples. Au niveau B1, il gagne en autonomie car il possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour se débrouiller sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres

d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité. Il communique avec une correction grammaticale suffisante dans des contextes qui lui sont familiers. Il est capable de donner ou de solliciter des avis.

- L'élève a désormais la capacité d'engager, de soutenir et de clore une conversation sur des sujets familiers d'intérêt personnel (en A2, il répondait à des questions simples sans être capable de soutenir une conversation de son propre chef.)
- La prononciation est intelligible.
- Après avoir surtout pratiqué, comme types de discours, la narration et la description (à un niveau encore modeste), on développe l'apprentissage de l'explication et de l'argumentation.

¹ L'interaction écrite (pp. 68-69 du Cadre européen) est intégrée dans la réception et la production écrites (ex. correspondance suivie, chats...).

Les formes de discours

On distingue traditionnellement quatre principales formes de discours : **la narration, la description, l'explication et l'argumentation**. Si l'on a commencé à entraîner les élèves aux deux premières au palier 1, en revanche, c'est surtout au palier 2 que l'on va développer l'entraînement à l'explication et aborder l'argumentation.

La narration est une forme de discours qui permet de rapporter des événements. Au palier 1 l'élève a appris à rapporter des événements, c'est-à-dire des faits, des actions, afin que celui qui écoute perçoive bien leur déroulement. Au palier 2, on attend de lui qu'il puisse relater en détail des événements réels ou fictifs, en structurant d'avantage son discours et en exprimant des réactions.

La description consiste à rendre compte des composantes et des caractéristiques d'un objet quel qu'il soit (être, chose, ensemble complexe). La description a été pratiquée au palier 1 ; on la développera au palier 2. L'élève apprendra à hiérarchiser les éléments de l'objet décrit en fonction de l'enjeu du propos. Il situera aussi ces éléments les uns par rapport aux autres dans l'espace. Au palier 2, l'effort de qualification doit aussi permettre de dépasser le niveau élémentaire de l'énumération ; on mettra également l'accent sur les moyens stylistiques (comparaison, personnification).

L'explication vise à analyser et faire comprendre un processus. Très modestement abordée au palier 1, elle est développée au palier 2. Elle réutilise des éléments de la narration et de la description et prépare le traitement de l'argumentation. Cependant, plus que la narration et la description, le maniement de l'explication requiert des aptitudes à la reformulation (comment redire avec d'autres mots, d'autres formules, pour mieux faire comprendre ?) ainsi qu'à l'expression de la cause et de la concession.

L'argumentation est une forme de production qui vise à convaincre, persuader. Elle implique donc qu'il peut toujours y avoir plusieurs avis sur une question, même si un seul s'exprime. On l'abordera au palier 2.

Ces formes de discours peuvent se combiner à des degrés variables ; c'est le cas, par exemple, dans le **compte rendu** et dans **l'exposé** ou même dans le **débat**.

LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES AU PALIER 2 (B1)

Les activités de réception

Les activités de réception visent non seulement la compréhension littérale du message mais également la compréhension de la situation d'énonciation qui donne sens au message. Elles doivent faire l'objet d'un entraînement spécifique, à partir de documents sonores et écrits authentiques dans toute la mesure du possible, de nature et de complexité variées. Parmi les stratégies mises en œuvre pour comprendre un document écrit ou un message oral, certaines ont des caractéristiques communes : repérage d'indices extralinguistiques, mise en relation d'éléments significatifs, reconstitution du sens. D'autres, par contre, sont davantage liées aux spécificités de l'écrit ou de l'oral.

Pour comprendre des documents sonores, l'élève développe les **stratégies d'écoute** qu'il a déjà commencé à construire au cycle 3 et au palier 1. Au palier 2, l'élève est exposé à des documents plus longs, plus riches et plus complexes dans une langue courante. L'entraînement repose encore et avant tout sur **une attention au document** et une prise en compte de sa **spécificité** : l'élève apprend peu à peu à repérer des indices pertinents, qu'ils soient extralinguistiques (bruits, intonations, ...) ou linguistiques. L'objectif est avant tout **d'identifier la situation d'énonciation**. L'élève met ensuite en œuvre d'autres capacités cognitives pour construire peu à peu le sens du message à partir de ces premiers repérages (mise en relation des éléments repérés, émission puis vérification

d'hypothèses ...); selon les cas et les moments, il lui faut porter une attention plus ou moins soutenue aux détails pour peu à peu accéder aussi à l'**implicite** du message. Etant donné le caractère fugace du message oral, l'entraînement à sa compréhension nécessite une familiarisation de l'oreille aux réalités sonores de la langue de même qu'un entraînement à la **mémorisation**.

Les documents vidéo constituent quant à eux des supports très spécifiques qui, outre l'entraînement à la compréhension de l'oral, demandent de savoir lire des images ; les messages visuels et sonores sont en effet parfois redondants, parfois divergents et il est indispensable que l'élève sache décoder les uns et les autres et les mettre en relation.

Les activités de compréhension de l'écrit permettent de mettre l'élève en contact avec des textes de nature et difficulté variées, issus de sources très diverses (littérature, presse, ...) chacun présentant des traits **spécifiques** qu'il convient de prendre en compte dans l'entraînement. Quel que soit l'**objectif** de l'activité de lecture (s'informer, discuter,...), des moments de **travail personnel** sont indispensables pour permettre à chacun de s'approprier à son rythme le document. Les premiers repérages varient en fonction de la nature des textes et selon les lecteurs ; certains passent d'abord par l'extralinguistique, d'autres par le linguistique. Mais en situation d'apprentissage, il faut avant tout faire prendre conscience à l'élève de ces **différentes entrées possibles** et lui permettre de développer ainsi des stratégies de lecteur par le biais de lectures régulières.

RECEPTION

1. Compréhension de l'oral

L'élève sera capable de comprendre les points essentiels d'une intervention énoncée dans un langage clair et standard

Exemples d'interventions	Déclencheurs (Supports : documents/situations/ personnes ressources)	Stratégies
Instructions et consignes détaillées	- Situations de classe - Vie courante - Voyages à l'étranger	L'élève aura pris l'habitude de : - utiliser les indices extralinguistiques (visuels et sonores) - s'appuyer sur la situation d'énonciation (qui parle, où, quand ?)
Informations	- Enregistrements audio/vidéo d'environ une minute (Interviews, extraits de discours, bulletins d'information, publicités, extraits de films documentaires ou de fiction)	- repérer des champs lexicaux - se concentrer pour mémoriser à court terme
Conversations	- Recours à un locuteur natif, un assistant, visiteur natif... - Visioconférences	- déduire un sentiment à partir d'une intonation - reconstruire du sens à partir d'éléments significatifs (selon les langues, accents de phrase, accents de mots, ordre des mots, mots-clés) - s'appuyer sur des indices culturels
Récits	- Histoires courtes, extraits de pièces de théâtre à caractère narratif, textes de chansons...	- repérer les articulations logiques du discours - déduire le sens des mots inconnus à partir du contexte
Exposés courts		

2. Compréhension de l'écrit

L'élève sera capable de lire des textes essentiellement rédigés dans une langue courante, sur des sujets concrets ou abstraits, relatifs aux domaines qui lui sont familiers

Exemples de textes	Déclencheurs	Stratégies
Instructions et consignes détaillées	- Énoncés d'exercices, règles de jeux, instructions d'utilisation d'une messagerie ou d'un site ...	L'élève aura pris l'habitude de : - s'appuyer sur les indices paratextuels pour identifier la nature du document et formuler des hypothèses sur son contenu. - repérer des éléments significatifs (graphiques, syntaxiques, morphologiques, lexicaux et culturels) lui permettant de reconstruire le sens du texte. - inférer le sens de ce qui est inconnu à partir de ce qu'il comprend. <i>NB : ces stratégies s'appliquent aussi aux exemples de textes suivants</i>
Correspondance suivie	- Lettres ou messages de correspondants, blogs...	- s'appuyer sur les indices extra-linguistiques - mémoriser à court terme
Texte informatif	- Biographies, revues ou encyclopédies, articles de presse, ...	- segmenter en unités de sens - mettre en relation les éléments d'information
Texte narratif	- Journaux intimes, carnets de voyages, nouvelles, extraits de récits, de romans ...	- mobiliser des références culturelles pour interpréter des éléments du message - s'appuyer sur les caractéristiques connues d'un type de texte.
Texte argumentatif	- Articles de presse de vulgarisation scientifique, forums, argumentaires de projets ...	Segmenter le texte pour repérer : - les idées clés - les articulations logiques du texte
Autres textes	- Poésie, chansons, théâtre.	

Les activités de production

Pour être capable de parler ou d'écrire, l'élève doit non seulement disposer de connaissances linguistiques et culturelles, mais aussi s'être construit des savoir-faire. Il s'agit en effet cette fois de **savoir mobiliser à bon escient** ces connaissances pour produire un texte oral ou écrit. Un certain nombre de ces savoir faire sont **communs à la production écrite et orale** : mobilisation et choix des connaissances lexicales, culturelles, grammaticales en adéquation avec l'objectif visé, stratégies de contournement pour pallier les déficits linguistiques ou culturels, respect d'un registre et d'un niveau de langue. Toutefois, le facteur **temps** constitue le point de divergence essentiel entre l'écrit et l'oral : alors qu'à l'écrit, l'élève pourra prendre le temps d'élaborer son discours et de le **corriger a posteriori**, il dispose en général de beaucoup moins de temps pour construire le message oral et, éventuellement, le corriger.

Une place de choix doit être réservée à **l'entraînement à la production orale en continu**. Au palier 2, l'élève doit pouvoir prendre la parole pour **raconter, décrire, expliquer, argumenter**, autant d'objectifs qui appellent la mise en place de savoir faire particuliers tout au long de la séance en fonction du projet et de la tâche. Pour être capable de

s'adresser à un auditoire, l'élève doit être entraîné à structurer son discours, à s'auto-corriger si nécessaire, et à reformuler pour se faire comprendre, mais il doit aussi être capable de **mettre en voix** son discours (prononciation correcte, intonation adéquate, gestuelle éventuelle). Les activités de production orale en continu se préparent mais elles doivent tendre vers une spontanéité toujours plus grande ; elles peuvent également inclure des **moments de lecture à voix haute** qui nécessitent un entraînement adapté. A l'issue d'un travail de reconstruction du sens en amont, la lecture à voix haute peut en effet être l'occasion de vérifier que le sens est bel et bien perçu par l'élève qui est alors capable de segmenter correctement le texte par groupes de souffle et unités de sens et de choisir l'intonation appropriée.

La production écrite ne saurait être négligée au palier 2. Elle doit faire l'objet d'un entraînement régulier en classe, dans le cadre du projet pédagogique. Pour reformuler un message, rendre compte, raconter, décrire, expliquer, argumenter, l'élève pourra s'appuyer sur les stratégies développées pour la production orale, notamment la capacité à structurer le discours, mais devra aussi apprendre à utiliser les outils pour écrire, corriger et modifier sa production.

PRODUCTION

3. Expression orale en continu

L'élève sera capable de s'exprimer de manière simple sur des sujets variés

Exemples de production	Déclencheurs (Supports : documents/situations)	Stratégies
Reformulation, paraphrase	-Textes écrits ou sonores	L'élève aura pris l'habitude de : - être audible
Descriptions	- Supports iconographiques	- recourir à un schéma intonatif pour exprimer un sentiment
Récits et comptes rendus	-Événements, anecdotes, expériences vécues ou imaginaires, lectures	- passer par les hésitations et les faux démarrages propres à l'oral
Explications	- Raisons d'un choix, d'un projet, d'une action, d'une attitude...	-mobiliser ses connaissances phonologiques, lexicales, grammaticales et culturelles
Expression des sentiments		-compenser par un terme proche ou des périphrases un déficit d'expression
Expression d'une opinion personnelle	- Supports iconographiques, sonores, vidéo, textuels ou événements, personnages, faits d'actualité, projets personnels, défense d'une cause...	- s'auto corriger et ou intégrer une correction proposée
Argumentation		- reproduire et mémoriser des énoncés
Mise en voix d'un texte	-Textes de prose, poèmes, pièces de théâtre, chansons, saynètes, scènes, exposés.	- moduler la voix, le débit
		- faire preuve de spontanéité dans son discours et pour cela accepter la prise de risques

4. Expression écrite

L'élève sera capable de rédiger un texte articulé et cohérent sur des sujets concrets ou abstraits relatifs aux domaines qui lui sont familiers

Exemples d'énoncés	Déclencheurs (supports divers et situations)	Stratégies
Reformulation, paraphrase, restitution - passage du discours au récit (et inversement)	Propos, articles de presse, biographies, messages publicitaires, informations ...	- Identifier et mémoriser l'information essentielle (explicite et implicite) - Mobiliser les acquis linguistiques pour énoncer autrement le message sans en modifier le sens.
Lettres Correspondance suivie*	Projets : échanges, sorties, stages, thèmes d'étude.	- Savoir adapter le registre de langue au destinataire et à la situation - Tenir compte du message reçu et répondre - Se conformer aux conventions épistolaires
Messages**	Jeux de rôle (Instructions, consignes, informations)	Etre capable de - condenser, - hiérarchiser les éléments d'information
Prise de notes	Lectures ou interventions orales, visites de musées, de sites Internet	Identifier les éléments essentiels et les retranscrire sous forme d'une liste de points clés
Compte rendu	Lectures, expériences, projets, films, visites, spectacles	Savoir sélectionner les éléments pertinents et les restituer de façon organisée
Ecriture créative Prose : - description - récit Saynètes Poésie	Evénements, anecdotes, histoires incomplètes, images polysémiques...	Prendre en compte le contexte initial ou la consigne pour : - mobiliser ses connaissances discursives et culturelles - solliciter son imagination - mobiliser et compléter les acquis linguistiques - savoir organiser les éléments constitutifs du texte produit.

Les activités d'interaction

Pour qu'il y ait interaction, il est indispensable qu'il y ait à la fois réception et production. En effet, l'interaction implique au minimum deux acteurs. Tour à tour récepteur du message de l'autre et producteur d'un message oral ou écrit à destination de l'autre, l'interlocuteur élabore, avec l'autre, un discours qui se construit peu à peu et dont le sens se négocie au fil des échanges. Il ne s'agit donc pas de juxtaposer des moments de réception et d'autres de production, mais de les **imbriquer** les uns dans les autres pour élaborer le discours commun.

En cours d'apprentissage, l'élève est amené à se trouver dans des situations interactives orales (interaction élève/professeur ou autre adulte ou élève/élève ou élève/élèves) ou parfois écrites (lettres, correspondances électroniques, 'chats'....)

L'**interaction orale** suppose avant tout que l'élève soit capable de développer des stratégies de compréhension orale :

il écoute l'autre, repère des indices, construit le sens du message à partir de ces indices et réagit. **En même temps qu'il cherche à comprendre l'autre**, il prépare également sa réponse. Selon le cas, celle-ci vise un éclaircissement, une demande d'informations ou d'explications supplémentaires, l'ajout d'arguments nouveaux qui alimentent le message de l'autre ou le contredisent,

L'**interaction écrite** diffère de l'interaction orale parce qu'elle donne généralement au récepteur du message (lecteur dans ce cas) **davantage de temps** pour élaborer sa réponse. Ceci est surtout vrai de la correspondance traditionnelle car l'informatique et l'usage des TIC permettent, lorsque les conditions matérielles sont réunies, de se rapprocher de l'interaction orale en limitant le temps entre deux messages ; dans ce cas, les caractéristiques de la langue écrite se rapprochent de celles de la langue orale.

INTERACTION

5. Interaction orale

L'élève sera capable de faire face à des situations variées avec une relative aisance.

Exemples d'interactions	Déclencheurs (supports : documents / situations / personnes ressources)	Stratégies
Conversation - échange d'informations - réaction à des sentiments	- Activités de classe : <ul style="list-style-type: none"> • Préparation (d'une sortie, d'un séjour, d'un projet) • Echanges d'expériences (stage, séjour...) • Jeux (de rôles, de société, ...) Echanges à la faveur d'activités de compréhension de l'oral, visionnement de documentaires etc...	L'élève aura pris l'habitude de : <ul style="list-style-type: none"> - écouter l'autre ; - anticiper sur le message oral par l'observation et la prise en compte d'éléments non linguistiques ; - identifier l'intention de communication en s'appuyant sur l'intonation, la mélodie, le rythme selon les langues ; - segmenter le message oral en unités de sens ; - prendre et reprendre la parole à bon escient. L'élève aura pris l'habitude de réagir spontanément à des sollicitations verbales et émotionnelles.
Discussion - explication - commentaire - comparaison - opposition	- Choix (de films, de livres, d'un itinéraire...) - Validation d'hypothèses - Débats - Visioconférences	<ul style="list-style-type: none"> - demander précisions et reformulations ; - recourir à différents types de questions ; - adapter l'intonation aux différents types d'énoncés ; - solliciter l'avis de l'interlocuteur ;
Interview (Interviewer et être interviewé)	Interview d'un visiteur (assistant, élève, professeur étranger, visiteur, ...)	
Requête		<ul style="list-style-type: none"> - expliquer, argumenter, justifier ; - faire preuve de conviction.

*interaction écrite

**interaction orale et écrite

L'exposition à la langue

Le cours doit être un temps fort d'exposition à la langue orale et écrite, prémices à un travail de réception puis de production. Cette exposition vise à développer les capacités de discrimination et de reconnaissance, de compréhension globale et de mémorisation, tant à l'oral qu'à l'écrit ; elle augmente et renforce d'autant la connaissance qu'a l'élève du lexique et des structures morpho-syntaxiques de la langue étrangère. La richesse et la variété des documents (audio, écrits et vidéo) le familiarisent peu à peu avec les réalités culturelles sous-jacentes.

Il s'agit, pour le professeur, de familiariser l'élève avec des énoncés dont une compréhension globale (ou sélective) permettra de réaliser telle ou telle tâche. Ces énoncés doivent donc être bien choisis pour que l'élève puisse se raccrocher à des repères (lexicaux, syntaxiques, etc.) connus, qui lui permettront d'accéder au sens. L'exposition à la langue ne laisse donc pas l'élève dans une attitude passive.

Si les supports sont choisis en fonction du niveau et des centres d'intérêt des élèves, il ne faut pas craindre d'exposer ces derniers à des documents longs et variés à la fois. Un entraînement préalable à la lecture sélective dédramatise la confrontation à la masse d'inconnu toujours présente en situation réelle d'utilisation d'une langue étrangère. Il s'agit d'inciter l'élève à mettre en relation informations écrites et informations parlées, pour améliorer ses compétences, conforter son autonomie, en évitant ainsi la démotivation que peut engendrer toute confrontation non préparée à la langue authentique.

À l'oral, à côté de la parole de l'enseignant, il convient de diversifier les voix et les situations d'exposition. L'assistant ou tout intervenant extérieur peut, ici, jouer un rôle important. On aura également recours à des enregistrements audio ou audio-visuels authentiques, si possible au format numérique pour une plus grande facilité d'utilisation, de transmission et de transport (enregistrements au format mp3 notamment) bien sélectionnés tels qu'en proposent notamment de récentes publications multimédias. La mise à disposition des élèves de ces enregistrements (notamment sous forme de fichiers électroniques) permettra de prolonger cette activité hors temps scolaire.

À l'écrit, à côté des différentes consignes des exercices données dans la langue enseignée, on habituera très vite l'élève à la recherche documentaire dans les dictionnaires, les encyclopédies pour la jeunesse, les guides touristiques, etc. ainsi que sur les sites Internet. D'autre part, la lecture suivie d'un conte, d'une nouvelle ou d'extraits de roman faite en autonomie, avec ou sans l'aide de fiches de lecture, devra être encouragée selon les besoins des élèves.

Le contact fréquent avec la langue ne sera pleinement efficace que s'il est sous-tendu par un travail organisé et systématique d'acquisition des outils linguistiques et du **lexique** en particulier. La fixation de ces outils et la création de réflexes langagiers passent par la pratique de la langue, certes, mais aussi par un entraînement régulier et intensif de la **mémoire** qui permet de nourrir linguistiquement et culturellement celui qui apprend une langue à défaut d'être en contact permanent avec elle. L'écoute régulière de proverbes, de quelques vers ou de refrains facilitera ce travail de mémorisation.

Il va sans dire que l'exposition à la langue doit trouver des prolongements en dehors du cours et que doivent être encouragés les lectures, y compris d'œuvres intégrales accessibles aux adolescents, le recours aux TIC ou encore les séjours à l'étranger, par exemple.

LES SECTIONS EUROPÉENNES ET DE LANGUES ORIENTALES

Le texte fondateur¹ des sections européennes et de langues orientales (SELO) prévoit « un enseignement linguistique très renforcé les deux premières années ». La question se pose donc de savoir comment ces heures de langue supplémentaires peuvent permettre aux collégiens de se construire les moyens d'accéder ultérieurement à l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) dès la troisième année de section européenne au lycée.

Outre la quantité de langue, c'est aussi la diversité des textes et supports proposés qui contribue à construire des compétences plus grandes chez ces élèves. L'horaire renforcé est l'occasion d'accroître l'utilisation de documents authentiques, écrits, sonores ou vidéos, de longueur variable et présentant un large éventail de variantes de langue et d'accents différents. L'élève peut être exposé à des documents plus longs aussi bien écrits qu'oraux (accessibles sur les radios étrangères, les ressources télévisuelles des télévisions internationales ou nationales en langue étrangère); un entraînement à la lecture cursive est possible, à partir d'œuvres choisies dans la littérature de jeunesse destinée aux adolescents dont la langue-cible est la langue maternelle ou de versions adaptées d'œuvres littéraires. La SELO rend ainsi possible une sensibilisation aux littératures étrangères ; celle-ci peut aussi être pensée en partenariat avec le professeur de français et déboucher sur des activités d'écriture plus élaborées (« écrire à la manière de », par exemple). L'accès à la compréhension de textes et documents oraux plus riches en implicite ne peut se faire que si l'on est capable de produire

du discours plus construit pour exprimer ses réactions et ses sentiments face à des documents ou débattre à partir des idées contenues dans les œuvres. Parallèlement, des activités ou des ateliers d'écriture créative peuvent aussi être imaginés ; les textes produits peuvent d'ailleurs être proposés aux partenaires étrangers et ainsi confrontés à un lectorat authentique. La tâche est alors rendue plus signifiante.

Par ailleurs, dans la mesure où ces élèves seront amenés, dès la troisième année, à suivre l'enseignement d'une DNL dans la langue étrangère, des liens avec les autres disciplines, quelles qu'elles soient, seront établis aussi souvent que possible. Tout autant que le lexique, ce sont les stratégies discursives que l'on s'efforcera de développer afin de rendre l'élève de SELO plus rapidement autonome dans les cinq activités langagières.

L'objectif d'une SELO est aussi d'offrir une plus grande ouverture sur l'international et sur les autres cultures grâce à des partenariats avec des pays étrangers qui doivent être partie intégrante de la structure pédagogique d'une SELO; ceux-ci peuvent bien entendu prendre la forme concrète de déplacements géographiques dans le pays de l'autre, d'accueil de l'autre chez soi, mais également des formes plus virtuelles par l'intermédiaire d'Internet, de webcams ou de tableaux blancs interactifs. Autant d'expériences qui ont pour conséquence immédiate d'augmenter sensiblement le temps d'exposition à la langue et à la culture de l'autre, mais qui sont aussi des occasions d'utiliser la langue pour produire des documents (journaux électroniques, courriels, *chats* et « clavardage », échanges sonores (enregistrement) et vidéos et réaliser des projets communs de plus ou moins grande ampleur et aux objectifs variés.

¹ Circulaire n° 92-234 du 19 août 1992 rectifiée, BOEN n°33 du 3 septembre 1992

L'ÉVALUATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Toute progression efficace articule des phases d'entraînement et des moments d'évaluation bien identifiés. L'entraînement s'effectue dans la durée, alors que l'évaluation est ponctuelle. Au cours des entraînements, le professeur aide les élèves à construire une compétence langagière. Il les dote ainsi des savoir-faire et des savoirs nécessaires. L'évaluation sert à mesurer les effets des entraînements effectués et les acquis des élèves.

Les finalités de l'évaluation

L'évaluation porte sur la performance de l'élève dans une activité langagière donnée. Elle est à concevoir de façon différente, selon sa finalité :

- S'il s'agit d'apprécier les capacités des élèves dans les différentes activités langagières de manière ciblée afin de concevoir des entraînements et une progression adaptés, l'évaluation est diagnostique. Elle s'appuie sur les acquis du palier 1, et constitue en quelque sorte un "état des lieux". En recensant méthodiquement, notamment en début d'année scolaire, ce que les élèves savent déjà faire, et en identifiant les obstacles qui restent à surmonter, elle permet de mieux répondre à leurs besoins d'apprentissage. En effet, au début du palier 2, les élèves ont en principe atteint le niveau A2, mais ils peuvent avoir des performances inégales selon les activités langagières. L'objectif du professeur est de les mener progressivement vers le niveau B1. Cette évaluation diagnostique est dissociée de toute notation ou jugement de valeur.
- S'il s'agit de mesurer les acquis des élèves après des entraînements ciblés en classe, et pouvoir si besoin est moduler la progression initialement prévue, l'évaluation est formative, pratiquée en cours de séquence et non suivie d'une notation. Les élèves en connaissent et comprennent les critères. A travers une tâche précisément définie, on évalue le degré de réussite atteint par l'élève dans un domaine d'activité clairement isolé de l'ensemble des actes langagiers, pour des raisons opératoires.
- S'il s'agit de faire le bilan des acquisitions des élèves – compétences et savoirs – au terme d'une séquence d'enseignement, l'évaluation est sommative et apprécie la performance.

Formative ou sommative, l'évaluation est à concevoir en même temps que la séquence, l'une découlant de l'autre. Par ailleurs, en milieu scolaire, la performance ne peut être appréciée que si elle est nourrie des connaissances qui la rendent possible, quelle que soit l'activité langagière concernée. S'agissant de connaissances, le professeur veillera à faire aussi porter l'évaluation sur les éléments de culture qu'il aura choisis pour bâtir sa séquence d'enseignement.

Les caractéristiques de l'évaluation

Diagnostic, formative ou sommative, l'évaluation est efficace et pertinente dans la mesure où elle est :

- **Positive** : elle n'a pas pour but de recenser les défaillances. Au contraire, elle tient compte des réussites, même partielles, et elle les valorise. Elle s'appuie sur les descripteurs des niveaux de compétences visés en B1, tout en prenant en compte les acquis des niveaux A1 et A2². Un élève qui satisfait aux critères énoncés en fonction de ces descripteurs peut obtenir le maximum de la note dans le cadre d'une évaluation sommative.
- **Ciblée** : elle concerne les activités langagières dominantes de la séquence. Au palier 2, il faut aussi habituer les élèves à croiser leurs compétences en les confrontant à des tâches complexes au moment opportun.
- **Cohérente** : la tâche que doit exécuter l'élève lors de l'évaluation découle directement des objectifs visés par la séquence et des entraînements effectivement réalisés en classe. Il s'agit de vérifier qu'ils sont désormais capables de **transférer leurs acquis** (stratégies, compétences, connaissances) **pour la mener à bien**.
- **Critériée** : intégrer l'évaluation dans le cours, c'est forcément faire des choix, car il est impossible de tout évaluer à la fois. Il faut donc restreindre à quelques-uns le nombre de critères qui permettront d'apprécier la performance de l'élève dans une activité langagière. C'est aussi élargir le champ de l'appréciation au-delà des seules compétences linguistiques, vers les autres dimensions de la communication. Par exemple, une séquence à visée discursive, ayant entraîné les élèves à recourir oralement à des énoncés adaptés, à les organiser et à les enchaîner, donnera lieu à une prise de parole en continu évaluée en fonction de critères tels que l'audibilité et l'intelligibilité, la cohérence du propos, l'utilisation d'un lexique connu et de connecteurs pertinents.

Une évaluation bien comprise s'intègre totalement dans le parcours d'apprentissage de l'élève. Il est essentiel que ce soit là un processus **transparent**. Le professeur veille dès le départ à faire connaître et comprendre à l'élève les critères retenus et pertinents *en fonction de la tâche évaluée*. Il s'attache à l'associer progressivement au processus d'évaluation. Par la suite, il peut également l'associer au choix des critères, et l'aider à apprécier les performances de ses camarades. Peu à peu, l'élève acquerra une certaine autonomie et deviendra capable de porter sur sa performance un regard distancié : il pourra alors s'appliquer à lui-même des critères d'évaluation qu'il aura appris à intégrer. Mais l'auto-évaluation, tout en ayant son plein intérêt lorsqu'elle est l'aboutissement d'un apprentissage construit, a pourtant des limites aisément perceptibles, et le rôle du professeur demeure essentiel pour mesurer le niveau de compétence de l'élève dans les activités de communication langagière.

² Les acquisitions se faisant non pas de façon linéaire mais plutôt en spirale, l'évaluation suivra ce mouvement.